

AUX CANDIDATS AUX ELECTIONS REGIONALES 2015 EN FRANCE

POUR UNE ACTION CULTURELLE AUDIOVISUELLE FORTE ET CITOYENNE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

La filière audiovisuelle s'est structurée depuis de nombreuses années sur l'ensemble du territoire, autour d'une politique d'action culturelle de soutien à la production et à la diffusion des œuvres audiovisuelles et cinématographiques grâce à des financements croisés de l'Etat, du CNC et des collectivités territoriales.

Cette politique compte de nombreux dispositifs efficaces et essentiels à la vitalité du secteur, et surtout à l'éducation citoyenne de la population française pour une démocratie forte et un croisement des regards sur le monde.

Nous, professionnels du secteur installés sur l'ensemble des territoires, tenons à réaffirmer notre soutien à ces dispositifs aujourd'hui questionnés par les arbitrages budgétaires dans un contexte économique tendu, et par la fusion des régions à la veille des élections régionales.

Ces dispositifs, nous en rappelons ici le rôle et **nous engageons les femmes et les hommes politiques non seulement à les préserver mais également à les renforcer** car ils sont essentiels à la cohésion des territoires et à leur vitalité économique.

Les dispositifs régionaux de soutien à la production

Mis en place sur l'ensemble du territoire de longue date et encouragés par la politique du « un euro du CNC pour deux euros des collectivités territoriales », les fonds d'aide à la production sont sélectifs et exigeants et encouragent les tournages sur les territoires octroyant l'aide.

Les fonds participent ainsi à une double mission au service du citoyen : **l'accès au mieux disant culturel et l'accueil des tournages, générant des retombées économiques directes et indirectes sur le territoire.** Ils assurent un rôle essentiel dans le renouvellement de la création mais aussi dans le développement économique et structurel des entreprises de production et des filières régionales.

Les pôles d'éducation à l'image et les dispositifs d'éducation au cinéma

Dans une société où les images ont une place de plus en plus importante, il est nécessaire que le citoyen conserve **un recul par rapport à l'information qui lui est présentée.** En outre, ces dispositifs sont essentiels **à l'accès de tous à la culture**, aux différentes cultures et à l'art cinématographique et audiovisuel.

Les salles art et essai

Ces cinémas sont un maillon essentiel de l'aménagement culturel et social du territoire auquel ils participent activement, notamment dans des zones où tout autre accès à la culture est restreint, voire inexistant. **Lieux d'échanges, d'animations et de cohésion sociale, proposant une offre culturelle** et non une simple réponse à une demande consumériste, ces salles peuvent s'appuyer sur le travail en réseaux, mené par des associations régionales et nationales de cinémas.

Les festivals

Les festivals cinématographiques et audiovisuels participent à l'évidence à l'animation des territoires en donnant la possibilité aux citoyens d'avoir accès à **une expression artistique différente et en renforçant le lien social.** Ils sont par ailleurs **un pôle économique fort** pour les villes qui les accueillent et permettent la mise en avant d'une narration artistiquement ambitieuse.

Les écoles de formation au secteur

Au travers d'un travail axé sur l'excellence et la recherche de talents issus de tous horizons et milieux, **elles participent à la vitalité du secteur, au dynamisme des territoires et à la structuration des filières économiques.**

Les cinémathèques, les médiathèques et les bibliothèques

Installées sur l'ensemble du territoire, leur rôle essentiel **pour l'éducation à l'image** de tous n'est plus à démontrer. Leurs financements sont pourtant aujourd'hui largement remis en cause.

Les chaînes de télévision locales

Souvent financées par les collectivités locales et autorisées par le CSA, **elles participent à une mission de service public et à la production de documentaires à fort regard d'auteur et de courts métrages.** Leur financement doit être encadré par des contrats d'objectifs et de moyens transparents, garantissant la diffusion de programmes de qualité.

Si l'ensemble de ces dispositifs cofinancés par les régions, les départements, les villes, le CNC et les DRAC était durablement affaibli ou disparaissait, c'est un pan entier de la politique audiovisuelle décentralisée qui s'éteindrait laissant la place à une logique de repli communautaire, de segmentation de la population et enfin de remise en cause de la logique républicaine socle de notre démocratie moderne.

C'est pourquoi, nous demandons :

- Non seulement le maintien mais aussi le renforcement de ces dispositifs,
- La mise en place par le Ministère de la Culture et le CNC d'une réunion annuelle de l'ensemble des acteurs de cette politique : le CNC, les DRAC, les collectivités territoriales, les organisations d'auteurs, d'artistes et de producteurs, les salles art et essai, les pôles d'éducation à l'image, les bibliothèques, les médiathèques et les cinémathèques, les écoles de formation, les associations de professionnels du cinéma, le CSA.

Cette réunion annuelle pourrait être menée sous la co-présidence du Ministère de la Culture et du CNC et être dotée d'un secrétariat et d'un bureau qui se réunirait régulièrement et serait ainsi un interlocuteur compétent pour faire évoluer les dispositifs en place.

NOTRE COLLECTIF EN APPELLE À UNE POLITIQUE AMBITIEUSE EN FAVEUR D'UNE MEILLEURE COHESION SOCIALE ET UNE EDUCATION CITOYENNE FORTE AUTOUR DES VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET DE LA CULTURE POUR TOUS

Le SPI, coordinateur

PREMIERS SIGNATAIRES :

AARSE – Association des Auteurs Réalisateurs du Sud-Est - PACA
ACID – Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion
ADDOC – Association des Cinéastes Documentaristes
AFCA – Association française du cinéma d'animation
AFCAE – Association française des cinémas d'art et d'essai
Agence du Court Métrage
ALRT – Association Ligérienne des Réalisateurs et Techniciens – Pays de Loire
APAA - Association des Producteurs d'Audiovisuel d'Alsace
APAGE - Association des Producteurs d'Audiovisuel du Grand Est
APAL - Association des Producteurs d'Audiovisuel de Lorraine
APARR - Association des Professionnels Audiovisuel Rhin-Rhône
APC2A – Association des Producteurs cinématographiques et audiovisuels d'Aquitaine
APCA-BN – Association des Producteurs de Cinéma et d'Audiovisuel de Basse-Normandie
ARBRE – Auteurs Réalisateurs en Bretagne
ASPAN – Associations de Producteurs de Nord-Pas de Calais
Association des Producteurs Indépendants Audiovisuels de Midi-Pyrénées
ATIS – Auteurs de l'Image et du son en Aquitaine
Carrefour des Festivals
GNCR – Groupement National des Cinémas de Recherche
Le Plateau – Association des Cinéastes, auteurs et réalisateurs de l'image et du son en Auvergne
Les Ecrans – Association régionale de cinémas indépendants
Les Enfants de cinéma
MaCaO 7ème Art – Association de salles de cinéma normandes
Maison du Film Court
PANACéA – Association régionale de cinémas de proximité en Bourgogne
REAL – Association des Réalisateurs, Expérimentateurs et Auteurs Languedoc-Roussillon
SAFIR Nord Pas de Calais – Société des Auteurs de Films Indépendants en Région
SAFIRE Alsace - Société des Auteurs de Films Indépendants en Région Est
SAFIRE Lorraine - Société des Auteurs de Films Indépendants en Région Est
Sauve qui peut le Court Métrage
SFA-CGT – Syndicat français des artistes interprètes
SPI – Syndicat des Producteurs Indépendants
SRF – Société des Réalisateurs de Films